

L'INTERVIEW DU PRÉSIDENT

Un an après son élection rencontre avec Xavier Hubert, Président du SIEGE 27

Interview du Président

Quel bilan faites-vous de cette première année de mandat ?

On peut difficilement disjoindre cette première année de mandature de la crise sanitaire. L'arrêt brutal du processus électoral des conseils municipaux ne facilitait par la responsabilité démocratique des élus en place. Mais nous avons fait face. Le comité syndical s'est réuni le 18 juillet 2020 pour renouveler ses instances, lui permettant de maintenir le cap adopté à l'occasion de sa session budgétaire de décembre 2019.. L'énergie déployée fut considérable et je tiens ici à remercier d'abord les équipes techniques du SIEGE 27 qui ont répondu à ce nouvel élan démocratique, et à tous les nouveaux élus qui ont dû absorber très rapidement les prérequis indispensables à la compréhension des problématiques portées par le SIEGE 27.

Les conditions sanitaires particulières liées à la COVID-19 ont-elles affecté l'activité et le fonctionnement du SIEGE 27 ? Quelle a été votre stratégie face à cette crise ?

La crise sanitaire a surtout révélé les capacités d'adaptation du SIEGE 27 à son environnement. L'activité opérationnelle a repris dès le 1er avril 2020 et s'est accélérée dès le 4 mai 2020. Pour preuve, le taux d'exécution budgétaire au 31 décembre dernier était supérieur à celui de 2018 et comparable à celui de 2019.

Le SIEGE 27 est particulièrement présent sur les enjeux de mobilité propre, quels sont les grands projets à venir sur cet item ?

Attention, l'investissement de la collectivité dans ce domaine ne porte que sur la mobilité individuelle : infrastructures de recharge électrique, stations hydrogène. Parmi les grands projets, je soulignerai la contribution du SIEGE 27 au développement du car hydrogène, une première mondiale, à l'émergence des schémas directeurs de la mobilité propre et enfin au maillage de stations gaz indispensables à la transition écologique de la mobilité individuelle.

Le plan de relance a placé au cœur de ses priorités la transition énergétique, le SIEGE 27 étant déjà un acteur puissant sur son territoire, comment avez-vous décidé de répondre à ces attentes nationales ?

Nous les avons surtout anticipées. Au moment même où le plan de relance était annoncé, on négociait déjà avec Transdev les possibilités de recharger un car hydrogène à Évreux. Nous avons mis aussi en place un dispositif de soutien aux entreprises de travaux avec lesquels nous sommes en relation. Enfin, nous avons formellement répondu à l'appel lancé par l'État à toutes les autorités organisatrices et nous avons obtenu 250 000 € pour deux grosses opérations de résilience sur le réseau de distribution publique d'électricité.

L'année 2020 s'est achevée par la signature du nouveau contrat de concession. Êtes-vous satisfait des nouvelles dispositions ?

Seule la pratique de ce nouveau contrat nous permettra dans la durée de vérifier le niveau de satisfaction de la collectivité. Il a au moins le mérite d'être engageant pour le concessionnaire et d'offrir aux usagers un horizon précis en matière de qualité de fourniture.

Quelles sont vos ambitions et vos objectifs pour les années à venir ?

Ils sont ceux qui ont été préparés et validés par le bureau syndical le 29 janvier dernier. En quelques pages, tout est dit : améliorer la qualité de fourniture d'électricité, maîtriser la demande en énergie sur tous les postes de dépenses des collectivités locales (éclairage public, sobriété énergétique, production décentralisée et autoconsommation), soutenir la transition énergétique dans le territoire (mobilité propre, rénovation bâtementaire, production d'énergie renouvelable), défendre le service public dans un contexte législatif, réglementaire et sociétal incertain.

Comment définiriez-vous le SIEGE 27 aujourd'hui ? Qu'attendent les communes du syndicat selon vous ?

Le SIEGE 27 est une structure opérationnelle extrêmement agile, ayant cette capacité surprenante à traduire les contraintes auxquelles elle fait face en opportunités destinées à enrichir les objectifs qui lui sont fixés. C'est très précisément ce qu'attendent les collectivités territoriales membres du SIEGE 27.

J'ajouterai qu'à force de ténacité, le SIEGE 27 a permis aux EPCI du département d'être progressivement conquis par cet état d'esprit de service public, exclusivement tourné vers le mieux-être de l'utilisateur eurois, sans volonté hégémonique.

Publié le 07 juillet 2021